



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 novembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUET	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Christian PARIS
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	
M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT	
M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Pierre PRIBETICH pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Patrick CHAPUIS	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Lucien BRENOT	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Rémi DELATTE	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Fadoua LALOUCHE pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

BIAC - Festival de la Tartine - Attribution d'une subvention

Dans le cadre de la Biennale Internationale des Arts Culinaires, le Festival de la Tartine est organisé depuis 2005.

Seule manifestation annuelle de la BIAC, il s'agit d'un concours de tartines ouvert à toutes les classes maternelles et primaires de l'agglomération, ainsi qu'aux maisons de retraite.

Les classes lauréates sont récompensées après délibération d'un jury de professionnels de la restauration et du monde gastronomique.

Le nombre de classes participant au festival est passé de 17 en 2005 à plus de 40 en 2007, témoignant de l'intérêt pédagogique de cette manifestation, ainsi que de l'implication des commerçants des Halles et des chefs cuisiniers de l'agglomération.

En associant les acteurs du secteur de la gastronomie à une action ludique d'éducation au goût, le festival de la Tartine s'inscrit dans l'ensemble des actions de promotion et de développement du secteur agro-alimentaire dans l'agglomération dijonnaise.

En 2008, seul le Festival de la Tartine a eu lieu (la Biennale des Arts Culinaires se tiendra de manière complète en 2009), du 14 au 17 octobre dernier.

Le Grand Dijon est sollicité pour le versement d'une subvention de 15 000 € pour l'organisation de cette manifestation, dont le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Actions pédagogiques et artistiques	12 000 €	Participation Ville de Dijon	15 000 €
Dont achat alimentation et petites fournitures	1 670 €	Participation Grand Dijon	15 000 €
Dont frais de communication auprès des écoles	1 990 €	Participation sponsors	4 320 €
Dont sonorisation et animation (compagnie Zig Zag)	5 623 €		
Dont achat des récompenses des lauréats	1 650 €		
Dont frais de restauration des bénévoles	960 €		
Frais techniques (assurance)	490 €		
Frais d'administration et de gestion BIAC (loyer + charges, petits équipements, frais postaux et téléphoniques, frais de maintenance, commissariat aux comptes	13 200 €		
Frais de personnel BIAC (39 jours de permanence)	6 630 €		
Communication (internet, affiches)	2 000 €		
TOTAL	34 320 €		34 320 €

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 15 000 € à la Biennale Internationale des Arts Culinaires pour l'organisation du Festival de la Tartine 2008.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président


Pierre PRIBETICH


Publié le **14 NOV. 2008**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

14 NOV. 2008

